

COMMUNIQUÉ CANADAGAP® COMMUNIQUÉ

Destinataires : Intervenants du programme CanadaGAP

Date : 28 octobre 2016

Objet : Changement apporté au programme CanadaGAP en 2017

— Clarification de l'exigence de la section 6.2

En avril 2016, CanadaGAP a annoncé qu'un changement serait apporté aux exigences du programme et que celui-ci entrerait en vigueur le 1^{er} avril 2017. (*Communiqué de CanadaGAP*, 26 avril 2016)

Comme suite aux commentaires reçus de la part des utilisateurs du programme, nous annonçons qu'un autre changement sera apporté à la nouvelle exigence de la section 6.2 — Utilisation des produits chimiques à usage agricole.

La nouvelle exigence sera la suivante :

- L'applicateur de produits chimiques à usage agricole respecte la réglementation applicable (par ex., provinciale) ET a complété une formation reconnue (par ex., formation en ligne). (Classez sous l'onglet : Attestations/Certificats.)

Cela signifie, d'abord et avant tout, que les entreprises certifiées doivent se conformer à la réglementation de la province, du territoire ou de l'État.

Si la réglementation applicable n'exige pas que l'applicateur de produits chimiques à usage agricole soit formé, le programme CanadaGAP, lui, requiert qu'il ait obtenu une formation reconnue.

Une « formation reconnue » se définit comme suit : « Un cours offert par un établissement d'enseignement reconnu, un organisme gouvernemental ou une association ou un groupe de l'industrie, pour lequel un certificat de participation est délivré. On peut facilement obtenir l'information sur la teneur de la formation auprès de l'organisation qui l'offre (par ex., plan de cours, matériel de formation en ligne). »

Si vous avez des questions à ce sujet, veuillez communiquer avec le bureau de CanadaGAP.

CanadaGAP est un programme qui a été élaboré au Canada en vue de promouvoir les bonnes pratiques agricoles (BPA, ou « GAP ») par les fournisseurs de fruits et de légumes.

CANADAGAP®

Programme CanadaGAP ■ 245, place Menten, bureau 312, Ottawa (Ontario) Canada K2H 9E8

Tél. 613-829-4711 ■ Téléc. 613-829-9379 ■ info@canadagap.ca ■ www.canadagap.ca

CanadaGAP® est une dénomination commerciale de CanAgPlus.